



Souveraineté
La Solution inc.
C.P. 313
Cowansville (Québec)
J2K 3S7
Tél.: (450) 293-3562

Cowansville, le 26 juillet 2001,

Monsieur Gilles Baril,
Responsable du comité sur
la souveraineté,

La compagnie Souveraineté La Solution inc. sans but lucratif, qui a pour objectif de promouvoir la souveraineté, vous demande qu'elle soit reconnue et accréditée par la commission sur la souveraineté du Québec, pour ses actions souverainistes sur le terrain.

Pour prouver le sérieux de notre organisation, vous pouvez aller visiter le site du gouvernement du Québec: www.etatsgeneraux.gouv.qc.ca; cliquez sur mémoire, puis voir Estrie (05), et cliquer sur Souveraineté La Solution inc.

Une accréditation et la reconnaissance qui l'accompagne, avec tous ses droits et privilèges, nous donneraient l'opportunité d'augmenter nos actions souverainistes sur le terrain. Un tel appui de votre part agrandirait nos horizons et serait un atout majeur pour notre projet collectif: la souveraineté du peuple québécois.

Une réponse à cette demande dans les plus brefs délais serait très appréciée.

Voici une proposition de notre compagnie Souveraineté La Solution inc.:

Que la commission gouvernementale sur la souveraineté, accepte tous dons de compagnies avec tous les droits que l'impôt réserve à toutes ces contributions, ceci pour la libre utilisation du comité pour la promotion de la souveraineté ainsi. Toutes les rentrées de fonds serviraient aussi à aider tous les organismes accrédités et reconnus ainsi que la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec.

Cette proposition ne devrait pas altérer la position du gouvernement péquiste sur la commission pour la souveraineté.

Nous nous sommes donnés des outils, utilisons les au maximum. Vous pouvez lire ces mots dans le mémoire déposé par André Desnoyers les 23 février 1995, dans le cadre de la Commission de l'Estrie de passage à Cowansville.

Souverainement vôtre,
André Desnoyers, Président
ainsi que tous les membres de l'exécutif et ses sympathisants.